
**Procès-verbal de l'assemblée générale publique
24 mai 2018 à Chavannes-de-Bogis**

Président :	M. Philippe Thuner
Invités et membres présents :	98
Invités excusés :	84
Invitations envoyées :	515
Procès-verbal :	Muriel Roumier, responsable administrative

1. Ouverture et salutations par M. Philippe Thuner, Président
 2. Bienvenue du Président de la Société des Hôteliers de la Côte et directeur du Best Western Hôtel Chavannes-de-Bogis, M. Christoph Zen Ruffinen
 3. Message du syndic de Chavannes-de-Bogis, M. Alain Barraud
 4. Message du Président
 5. Message du vice-président d'hotelleriesuisse, M. Pierre-André Michoud
 6. Message du Chef du département de l'économie, de l'innovation et du sport du canton de Vaud, M. Philippe Leuba
-

1. Ouverture et salutations par M. Philippe Thuner, Président

Il souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue et ouvre la 10ème assemblée publique de l'ARH dans cet hôtel qu'il connaît bien pour avoir participé à son ouverture il y a 35 ans. Il est en cours de rénovation et de nombreux espaces sont déjà terminés et aménagés avec goût.

Il mentionne que cette rencontre rassemble un nombre considérable de personnalités. Afin d'éviter une fastidieuse énumération et risquer d'oublier quelqu'un, il salue oralement six invités et précise qu'une liste de tous les participants est à disposition à l'entrée de la salle.

Sont salués tout particulièrement :

- Monsieur Philippe Leuba, Chef du Département de l'Economie, de l'innovation et du sport du canton de Vaud
- Monsieur Rémy Jaquier, 1er vice-président du Grand Conseil vaudois
- Monsieur Alain Barraud, Syndic de Chavannes-de-Bogis,
- Monsieur Pierre-André Michoud, Vice-président d'hotelleriesuisse
- Monsieur Claude Meier, directeur d'hotelleriesuisse
- M. Philippe Pasche, Directeur de la Société suisse de Crédit Hôtelier

2. Souhails de bienvenue

C'est la section de la Côte qui s'est chargée de l'organisation de cette assemblée en collaboration avec le secrétariat de l'ARH. Le président passe donc la parole au président de cette section, M. Christoph Zen Ruffinen, directeur du Best Western Hôtel Chavannes-de-Bogis.

Au nom de la section la Côte, il est très heureux de transmettre les souhaits de bienvenue à tous ses collègues hôteliers dans cette belle région de « Terre Sainte ». L'origine de ce nom reste aujourd'hui encore une énigme. Cette « terre Sainte » recevra cette année la visite du pape au château de Bossey.

Il est satisfait des rénovations entreprises dans l'hôtel qui a été doté d'un espace de détente (spa et fitness). Toute la décoration a été refaite et les espaces intérieurs réaménagés. Des travaux sont encore en cours, notamment pour la façade du bâtiment. L'immense jardin a également été réaménagé.

Il souligne les bonnes relations de partenariat avec Morges-Région Tourisme et Nyon-Région Tourisme ainsi qu'avec l'Arcam – Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges et le conseil régional du district de Nyon. Sa section organise une croisière à bord d'un bateau de la CGN, « le Simplon » le 13 septembre 2018 pour les dirigeants d'entreprises de la région.

Le Président lui réitère les remerciements de l'ARH, ainsi qu'à son comité d'organisation, pour la préparation de cette journée.

3. Message du Syndic de Chavannes-de-Bogis, M. Alain Barraud

M. Barraud est heureux de recevoir l'assemblée générale à Chavannes-de-Bogis dans ce magnifique hôtel qui est aujourd'hui un acteur incontournable du tourisme de l'ouest vaudois. Cette région appelée « Terre Sainte » regroupe 9 communes du district de Nyon. Ses voisines étant les communes de Founex, Bogis-Bossey et Commugny. C'est la rivière surnommée « la Versoix » en Suisse et « la Divonne » en France, qui fait office de frontière entre les deux pays.

Les habitants sont surnommés « les Chavannus » et sa population s'élève à environ 1300 âmes. Il y a 50 ans, le nombre d'habitants était dix fois moins important.

Vu sa proximité avec Genève, 10 % de ses habitants sont des fonctionnaires internationaux.

700 permis de frontaliers ont été délivrés et répartis entre les deux principaux pourvoyeurs d'emploi de la Commune : le centre Manor Chavannes et le Best Western Hôtel de Chavannes-de-Bogis.

Il n'y a pas de vignes sur le territoire mais des forêts et des zones alluviales sensibles.

4. Rapport du Président de l'ARH sur l'activité de l'association et informations sur l'assemblée interne des membres et délégués

Les comptes, présentant un léger déficit de CHF 7'634 francs ont été adoptés. La situation financière est saine et les réserves de l'ARH lui donnent des marges de manœuvre appréciables pour le développement de ses activités.

De même une modification des statuts relative à l'encaissement des cotisations et une adaptation du règlement financier ont été acceptées par nos délégués.

Il n'y avait pas d'élections cette année, hormis celle d'un 2^{ème} suppléant vérificateur des comptes. C'est M. Stefano Brunetti, Hôtel de la Paix à Lausanne, qui a été brillamment élu.

Je saisis l'occasion pour remercier ici toutes les instances politiques, administratives et professionnelles avec qui nous collaborons régulièrement, de même que notre association faîtière, hotelleriesuisse à Berne. Un grand merci à tous pour l'excellent esprit de cette collaboration. Merci aux médias qui informent le

public du rôle primordial du tourisme et de l'hôtellerie pour notre région et merci enfin aux entreprises qui nous soutiennent et aux preferred partner's hotelleriesuisse.

Enfin, notre prochaine assemblée générale aura lieu le **23 mai 2019** à Lausanne, vraisemblablement selon un horaire modifié en fin d'après-midi. Des informations plus précises vous seront communiquées dans l'avis préalable en fin d'année.

Message du Président

Le message du Président est annexé au procès-verbal.

5. Message du vice-président d'hotelleriesuisse, M. Pierre-André Michoud

Le Président salue la chance de recevoir le vice-président de l'association faîtière hotelleriesuisse. Il passe donc la parole à Pierre-André Michoud. Son message figure sur la présentation annexée au procès-verbal. Les sujets abordés sont entre autres :

- la pénurie de main d'œuvre qualifiée
- l'attractivité des métiers de la branche hôtelière afin d'attirer et garder les meilleures forces vives
- La nouvelle formation de spécialise en communication hôtelière
- La formation continue
- Le travail d'hotelleriesuisse sur le plan politique
- La formation professionnelle
- La transformation numérique
- La stratégie touristique de la Confédération
- La protection des données « RGPD » en vigueur depuis le 25 mai 2018/Obligation d'annonce des postes vacants à l'ORP
- La Convention collective du travail

6. Message de M. Philippe Leuba, Chef du département de l'économie, de l'innovation et des sports

M. Leuba est heureux d'apporter le message du gouvernement vaudois. Le sujet de la loyauté de la concurrence est un dossier sensible et le vœu du monde politique est de rétablir l'égalité. Deux postulats ont été déposés concernant Airbnb et le travail afin d'y répondre touche à sa fin. Nous pouvons espérer encore cette année une réponse du Conseil d'Etat.

Concernant la gestion du personnel étranger et l'acceptation de la loi sur l'initiative sur l'immigration de masse, nous avons formés dans le canton de Vaud, des collaborateurs supplémentaires dans les ORP afin de faire face aux questions nombreuses des entreprises qui vont arriver prochainement. Une « Task force » sera également implantée à Lausanne pour pouvoir répondre aux besoins de l'ensemble des membres du monde économique. Il mentionne que l'ARH peut prendre contact avec M. Vodoz, responsable du service de l'emploi du canton de Vaud afin de renseigner ses membres (hors P-V : contacts déjà pris par le président). Une rencontre est possible avec les membres hôteliers.

Il évoque 3 sujets :

- L'adoption de **l'initiative Weber** sur les résidences secondaires – préjudiciable à l'activité économique. Il a été mis en place dans le canton avec l'aide de la Société suisse de Crédit Hôtelier un outil cantonal permettant aux propriétaires désireux de rénover leur bâtiment ou construire un établissement d'obtenir un crédit hypothécaire.
- **L'attractivité du canton de Vaud** - des événements à venir telle que la Fête des Vignerons en 2019. (La première à l'heure d'internet).

- **2020, Jeux Olympiques de la Jeunesse** et les Championnats du monde de hockey à Lausanne et à Zürich (fort potentiel d'attractivité hôtelière également)

Vaud accueille 57 fédérations mondiales sportives. Cela génère 2700 places de travail et représente 500'000'000 de dépense pour l'économie vaudoise. Il en énumère quelques-unes dont l'UFA à Nyon, l'UCI à Aigle, le CIO à Lausanne et bien d'autres. C'est une excellente retombée dans le tourisme d'affaire.

Le canton de Vaud se veut d'être à la pointe en matière de sport. Il espère également que le canton du Valais dira « OUI » au Jeux Olympiques 2026. Il regretterait un « NON » qui serait un signe de replis du pays, un signe que les grandes opportunités ne sont plus saisies. Il signale que nos ancêtres ont forcément eu des incertitudes lors de grands projets, comme la construction du Tunnel du St-Gothard. Toute grande réalisation humaine comporte des risques. Ne devenons pas un pays de nantis. Notre société doit continuer à avancer. Le budget de Sion 2026 représente la moitié du budget de la dernière candidature suisse du canton des Grisons, c'est donc véritablement un projet à taille humaine.

Il remercie chaleureusement les acteurs de l'hôtellerie romande pour ce qu'ils génèrent en termes de création de places de travail et d'apprentissages. Il mentionne que les hôteliers sont la carte de visite de notre pays. Il demande aux hôteliers de travailler dans la mesure du possible avec des produits locaux car il faut également soutenir le monde agricole. Il appelle à promouvoir le jus de pomme issu de l'agriculture suisse au détriment du jus d'orange dont on ne sait pas très bien comment il a été produit.

Le président remercie les intervenants. Il réitère ses remerciements à la section organisatrice, à la Commune de Chavannes-de-Bogis et aux différents partenaires qui se sont associés à la réussite de cette manifestation.

Il passe la parole à M. Philippe Pasche – directeur de la Société suisse de Crédit Hôtelier – qui apporte ses informations sur le thème des « Aides financières à disposition de l'hôtellerie ».

Clôture de l'assemblée à 12h15



Muriel Roumier
Responsable administrative

Lausanne, le 1^{er} juin 2018

Annexes :

- Message du Président de l'ARH
- Présentation de M. P.-A. Michoud – vice-président d'hotelleriesuisse
- Présentation de M. Philippe Pasche – directeur de la Société suisse de Crédit Hôtelier
« Aides financières à disposition de l'hôtellerie »